



SECTION DU
CALVADOS

Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques

Section du Calvados

PERMANENCE :

7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
3^{ème} étage - Porte 318

fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr
02.31.38.34.61 ou 06.34.56.51.35

Première Organisation Syndicale dans le Calvados
Depuis la création de la DGFIP

CSAL-FS du 14 novembre 2023

Compte-rendu

La séance s'est ouverte à 9h30. L'ordre du jour était le suivant :

- 1- Approbation du procès verbal du 15 septembre 2023;
- 2- DUERP-PAP pour avis;
- 3- Point sur les nouvelles mentions inscrites au registre, santé, sécurité au travail;
- 4- Point sur les fiches de signalement ;
- 5- Point sur les accidents de service ;
- 6- Point budgétaire;
- 7- Point sur les travaux immobiliers de la DDFIP;
- 8- Questions diverses.

1- Approbation du procès verbal du 15 septembre 2023

L'adoption a été reportée à la prochaine séance.

2- DUERP-PAP pour avis;

FO-DGFIP 14 s'étonne du manque d'ambition qui ressort de la présentation du programme annuel de prévention (PAP). **FO** demande au Président comment a été déterminée la priorisation, sachant qu'elle ne suit pas la qualification des risques. La direction répond que le classement a été établi par thématiques en reprenant en premier les reliquats de 2022 puis les nouvelles lignes du Document Unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Pour **FO**, il sera difficile de se servir du PAP comme feuille de route.

Le PAP, élaboré à partir du DUERP comporte 342 lignes de risques qui ont été identifiés par les services. A partir du DUERP, la direction fait ressortir les lignes saillantes sur lesquelles elle va prioritairement porter son attention. Ce PAP reprend ainsi 19 lignes.

Les représentants **FO-DGFIP 14** souhaiteraient qu'il y ait une meilleure appropriation du sujet par les chefs de services et par les agents. **FO** a souligné l'implication du chef de service du SIE de Caen qui a participé activement aux groupes de travail, ce qui a permis d'enrichir les débats..



C'EST
POUR **VOUS**
QU'ON SE BAT !

Les représentants FO-DGFIP 14 font observer qu'alors que 139 lignes du DUERP, soit 41 %, concernent des observations liées aux risques psycho sociaux, le PAP n'en reprend qu'une seule soit seulement 5 %. Pour **FO**, le constat est évident : la direction n'a pas la main sur ces risques qui ont été depuis longtemps pointés du doigt par les organisations syndicales, dont **FO**. Les raisons sont connues, dénoncées, mais jamais reconnues par la direction générale. C'est bien la conséquence des suppressions d'emplois systémiques depuis plus de 15 ans à la DGFIP, des restructurations menées tambour battant sans prendre le temps d'en mesurer les effets et des évolutions réglementaires et applicatives qui génèrent un stress grandissant auprès des agents mais aussi de l'encadrement. GMBI en est l'exemple le plus récent et le plus parlant.

Les résultats de l'observatoire interne sont éclairants sur la situation désastreuse des services de la DGFIP. Ce sondage effectué auprès des agents des ministères économiques et financiers comporte un taux de réponse très élevé puisque 38 % de nos collègues DGFIP, tous grades confondus, ont répondu, eux même représentant 75,4 % des répondants de Bercy.

Les représentants FO-DGFIP 14 détaillent en séance quelques éléments des résultats de l'observatoire interne que vous pouvez retrouver dans le tract **FO** du 2 novembre dernier.

Pour ces raisons, **FO** s'est abstenu lors du recueil des avis, considérant que la direction locale ne pourra résoudre les risques identifiés tant que la direction générale, les ministres n'auront pas pris la mesure de la situation catastrophique qui sévit à la DGFIP. CGT et Solidaires ont voté « Contre » et la CFTC a voté « POUR »

3- Point sur les nouvelles mentions inscrites au registre, santé, sécurité au travail;



3 nouvelles mentions ont été inscrites sur les registres – trois seulement. Pensez à faire remonter les problèmes via ces registres. Les annotations sont étudiées en séance afin de trouver des solutions. Pour les petits soucis matériels du quotidien, n'hésitez pas à faire remonter sur Gestsup via votre chef de service.

Par rapport à l'une des mentions concernant les containers poubelles présents dans les services à la direction, **Les représentants FO-DGFIP 14** estiment que la réponse apportée - désinfection des containers - n'est pas judicieuse. Ils considèrent que les containers n'ont pas à circuler dans les services et les couloirs pour des raisons évidentes d'hygiène et que leur nettoyage serait une tâche supplémentaire pour les agents de service et d'entretien. **FO** préconise que ces containers soient stockés au sous sol et que les papiers soient collectés dans des bacs faciles à manipuler.

4- Point sur les fiches de signalement ;

3 nouvelles fiches de signalement ont été adressées à la direction. 2 fiches concernant des incivilités d'utilisateurs ont été examinées en séance, la troisième n'étant pas encore finie de traiter sera vue lors d'une prochaine réunion.

5- Point sur les accidents de service ;

4 accidents de service sur la période. 3 d'entre eux concernent des accidents de trajet dont un pour un trajet à vélo.

6- Point budgétaire;

Un abondement exceptionnel été attribué à l'ensemble des départements.

La discussion a porté sur l'utilisation des crédits restants. **Les représentants FO-DGFIP 14** ont réitéré leur demande pour l'aménagement d'un espace détente à Délivrande en demandant que la direction prenne soin de ne pas fournir d'équipements qui pourraient faire baisser la fréquentation du restaurant situé dans les locaux. L'enveloppe pour cet espace détente est estimée à 9600€. Cette demande a été acceptée.

FO a proposé également que les imprimantes matricielles du SPF datant des années 90, particulièrement bruyantes et de qualité médiocre, soient à titre exceptionnel remplacées sur les crédits de la formation spécialisée. La proposition a été acceptée.

FO a proposé que les reliquats de crédits soient utilisés pour abonder le stock en petits matériels de l'assistante de prévention et du médecin du travail.

7- Point sur les travaux immobiliers de la DDFIP;

La direction a fait le point sur le changement des joints d'étanchéité des fenêtres de Délivrande, chantier qui s'achevait aujourd'hui. **Les représentants FO-DGFIP 14** ont demandé qu'à l'avenir la direction communique auprès des agents en amont des travaux afin de lever toute inquiétude sur les problématiques d'amiante, faisant suite à l'observation faite lors de la précédente réunion.

A compter du 4 décembre un nouveau chantier va s'ouvrir à Délivrande pour retirer les archivages dynamiques centraux des 1^{er} et 3^{ème} étage. Une entreprise spécialisée dans le désamiantage a été missionnée. Les travaux interviendront en deux phases. La première consistera à retirer la partie « mobilier » sans toucher aux éléments de fixation. **Cette première phase ne nécessitera donc pas de mesures de protection particulière et l'évacuation se fera par l'ascenseur central.** La deuxième phase imposera un confinement des pièces d'archives et le bureau attenant servira également de sas de décontamination pour les ouvriers. Pour information, seuls les rails font l'objet d'une fixation sur un sol amianté. Leur retrait est l'objet de la deuxième phase. La fin des travaux est prévue au 28 décembre. **Les représentants FO-DGFIP 14** ont demandé que des casques anti-bruits soient distribués aux agents les plus exposés ou demandeurs.

8- Questions diverses.

FO souhaite que le plan de charge des réunions 2024 soit établi au plus tôt. Le Président acquiesce mais indique qu'il faudra attendre la nomination du nouveau directeur.

Les représentants FO-DGFIP 14 ont ensuite fermement rappelé que les aménagements de poste attribués par le médecin de prévention à des agents, s'ils pouvaient être utilisés en leur absence par d'autres collègues, ne devaient en aucun cas être modifiés ou déréglés et devaient être restitués immédiatement quand l'agent bénéficiaire revenait à son poste. Cette remarque fait suite à une situation constatée récemment dans un service.

Les représentants FO-DGFIP 14 ont constaté l'installation d'un défibrillateur au centre de contact des professionnels de Lisieux. Ils souhaitent savoir si d'autres équipements similaires vont être installés sur les autres sites. Le Président répond que cette installation a été faite à l'initiative de la mairie de Lisieux, propriétaire des locaux, et que celle-ci en assurera la maintenance.

Les représentants FO-DGFIP 14 ont abordé le problème de la sonnerie du standard de Délivrande trop forte. L'intensité n'est pas réglable ce qui provoque une gêne. Un ticket Gestsup a été établi et le BIL est venu pour tenter de faire un réglage sans succès. Un nouveau ticket a été créé pour que l'entreprise qui a installé le standard trouve une solution. Le président indique que le problème a été effectivement remonté et fait l'objet d'un diagnostic pour résolution.

LES ELUS FO-DGFIP en CSAL-FS
Bruno GILBERT, Sabrina VOISIN, Frédéric GABRIELLE,
Nathalie BLANCHOT, Audrey LAIGLE, Elodie GILBERT,
Eric GRANDMOUGIN, Christelle OUTREQUIN

